



## Actualités

### REACH

#### RESTRICTION

##### Publication de la proposition de restriction portant sur les PFAS

Suite au dépôt par les autorités du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suède le 13 janvier dernier visant à restreindre les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) dans le cadre de REACH (à la « Une » de notre [Lettre d'information N°210](#)), l'ECHA a publié sur son site web les détails du [dossier](#) soumis.

Les comités scientifiques pour l'évaluation des risques (RAC) et pour l'analyse socio-économique (SEAC) de l'ECHA vont débiter l'évaluation du dossier, et une consultation publique de six mois devrait commencer le 22 mars 2023.

[Actualité](#) de l'ECHA

##### Appel à contribution sur le PVC et ses additifs

A la demande de la Commission, l'ECHA doit préparer un rapport sur le PVC et ses additifs (stabilisants, plastifiants et/ou retardateurs de flamme): l'ECHA doit ainsi collecter des informations sur le risque potentiel pour la santé humaine et l'environnement posé par les additifs du PVC et le PVC lui-même, l'impact socio-économique d'une éventuelle restriction et la nécessité d'une action à l'échelle de l'Union européenne.

Ainsi, l'ECHA lance un [appel à contributions](#) dans lequel elle demande des informations sur les substances alternatives aux additifs actuellement utilisés dans le PVC, ainsi que des informations sur les additifs utilisés dans les plastiques alternatifs au PVC.

Les parties intéressées sont invitées à soumettre toute information disponible avant le **31/03/2023**.

Page de l'ECHA relative à ses [travaux](#) associés aux restrictions

## CLASSIFICATIONS ET ETIQUETAGES HARMONISES

### Nouvelles consultations publiques

Deux nouvelles [consultations publiques](#) concernant la classification et l'étiquetage harmonisés sont en cours jusqu'au **31/03/2023** :

- Fosthiazate (ISO) ou (2-oxo-1,3-thiazolidine-3-yl) phosphonothioate de S-sec-butyl O-éthyle (CE 619-377-3; CAS 98886-44-3)
- Brun réactif (CE 466-490-7; CAS -) ou tétra(sodium/potassium)7-[(E)-{2-acétamido-4-[(E)-(4-[[4-chloro-6-({2-[(4-fluoro-6-[[4-(vinylsulfonyl)phényl]amino}-1,3,5-triazine-2-yl)amino]propyl}amino)-1,3,5-triazine-2-yl]amino}-5-sulfonato-1-naphtyl)diazényl]-5-méthoxyphényl}diazényl]-1,3,6-naphtalènetrisulfonate;

### FAQ

#### Puis-je sous-traiter mes notifications au centre anti-poison ? Et comment ?

Oui, vous pouvez faire faire vos notifications PCN (Poison Center Notification) mais vous gardez la responsabilité des notifications effectuées. Pour ce faire, il vous faut, dans les outils informatiques liés au PCN, désigner une entreprise en qualité de « foreign-user ».

L'entreprise qui a l'obligation d'effectuer la notification PCN peut désigner un tiers pour effectuer ses notifications. L'entreprise responsable (qualifiée de « legal submitter ») doit désigner un utilisateur externe pour travailler en son nom dans l'une des applications informatiques de l'ECHA et ce tiers sera qualifié de « foreign-user ». Dans le contexte du PCN, les « foreign-user » peuvent ainsi préparer la notification et la soumettre au PCN.

Naturellement, il est par ailleurs recommandé de conclure des accords contractuels entre les entreprises.

Plus d'informations sont disponibles dans le [guide pratique](#) relatif au PCN.

## ECHA

### NOUVEAUX RAPPORTS D'ÉVALUATION DES BESOINS RÉGLEMENTAIRES (ARN REPORT)

Parmi les ARN récemment publiés peut être soulignée :

- Une recommandation pour une classification harmonisée puis identification comme SVHC et restriction pour le groupe des **cardanols** : [ici](#)

[Plus d'informations](#) sur les évaluations des besoins réglementaires

### GUIDES

#### Guide relatif aux exigences d'informations : mise à jour de l'annexe sur les nanomatériaux

L'ECHA a mis à jour l'annexe relative aux nanomatériaux qui fournit des conseils sur la façon d'obtenir des données dans le cadre des nouvelles exigences d'information pour les nanoformes. Cette mise à jour comprend des informations sur la manière d'effectuer des tests environnementaux et des conseils sur les méthodes de préparation et les stratégies de test pour les tests physico-chimiques des nanoformes.

[Annexe R7-1 pour les nanomatériaux](#) applicable au chapitre R7a (« Guidance on information requirements and chemical safety assessment »)

## Nouveau manuel sur le partage des informations lors de la préparation d'un rapport sur la sécurité chimique

Ce [manuel](#) aide les déclarants principaux et membres des soumissions conjointes à partager des informations lors de la préparation d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR) pour les enregistrements REACH à l'aide de Chesar.

[Actualité](#) Chesar

### OUTILS

#### De nouveaux jeux de données pharmaceutiques au format IUCLID (IUCLID datasets) en appui aux alternatives à l'expérimentation animale

L'ECHA a publié des ensembles de données ou « datasets » structurés au format IUCLID pour 348 substances approuvées dans le domaine pharmaceutique, avec des résultats d'études toxicologiques et des données humaines.

Les nouveaux ensembles de données offrent des informations pharmaceutiques solides pour l'industrie et la recherche dans un format structuré. Ils permettent l'évaluation de la toxicité de produits chimiques structurellement similaires dans le but de réduire le besoin d'expérimentation animale. Ils peuvent également être utilisés pour développer des modèles prédictifs et pour analyser des corrélations basées sur des données animales et humaines. Les utilisateurs peuvent évaluer la pertinence des modèles animaux pour les humains en comparant les résultats des tests sur les animaux avec les effets sur les humains.

[Actualité](#) de l'ECHA

## AGENDA

### REACH

#### METHODES ALTERNATIVES

#### Atelier sur les nouvelles approches méthodologiques pour les tests: vers un système réglementaire sans animaux pour les produits chimiques industriels - **RAPPEL**

**Date : 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2023**

Dans le cadre de son engagement à soutenir la transition vers un système réglementaire sans animaux, l'ECHA organise un atelier afin de discuter des besoins critiques pour permettre des progrès plus rapides.

L'atelier sera l'occasion de réunir les parties prenantes et de développer une compréhension commune de ce que les nouvelles approches méthodologiques (NAM), peuvent réaliser à court et à long terme.

**Participation :** jusqu'à 150 personnes pourront participer à cet atelier sur place.

**Inscriptions :** auprès de l'ECHA à l'adresse « [nam@echa.europa.eu](mailto:nam@echa.europa.eu) » avant le **28 février 2023**.

[Information](#) ECHA | [Page web](#) ECHA 'Essais sur animaux sous REACH'



Ineris - 214299 - 2761948

<http://reach-info.ineris.fr> - <http://clp-info.ineris.fr> - <http://pop-info.ineris.fr>

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci. Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

 **N°Indigo 0 820 20 18 16**

0,09 € TTC / MN